

CONSEIL ACADÉMIQUE

SNU!EP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL



REIMS

“ACADÉMIE DE REIMS”



DATE
25 MARS 2025



HORAIRE
9:30-16:30



LIEU
35/37 RUE PONSARDIN REIMS

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

SNUEP-FSU REIMS

sa.reims@snuiep.fr

www.reims.snuiep.fr

REIMS

À

CONVOCATION

Cher-e camarade,

Je vous demande de bien vouloir assister au :

CONSEIL ACADÉMIQUE DU SNUEP-FSU

qui se tiendra le :

mardi 25 mars 2025

de 9h30 à 16h30

dans les locaux du SNES-FSU 37 rue Ponsardin à REIMS



Régis DEBALLÉ
Secrétaire Académique SNUEP-FSU
Coordinateur SNUEP-FSU GRAND-EST

La présente convocation tient lieu de mandat en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale d'absence prévue au titre de l'article 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique modifié par le décret n°2012-224 du 16 février 2012.

Elle doit être déposée 3 jours avant la date de l'absence, accompagnée d'une demande manuscrite.

REIMS

INVITATION

CONSEIL ACADÉMIQUE DU SNUEP-FSU

qui se tiendra le :

**mardi 25 mars 2025
de 9h30 à 16h30**

dans les locaux du SNES-FSU 37 rue Ponsardin à REIMS

Ordre du jour :

- Vie et action syndicales Académiques et Nationales ;
- Rapport d'activité par le Secrétaire Académique ;
- Rapport trésorerie académique par le Trésorier Académique
- Questions diverses.

Pensez à respecter les délais pour votre demande de congé et pour votre inscription à la journée et au repas. (QR CODE ci-dessous)

Nous comptons absolument sur votre présence.
Cordialement.



Régis DEBALLÉ
Secrétaire Académique SNUEP-FSU
Membre du Bureau National
Coordinateur SNUEP-FSU Grand-Est



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025

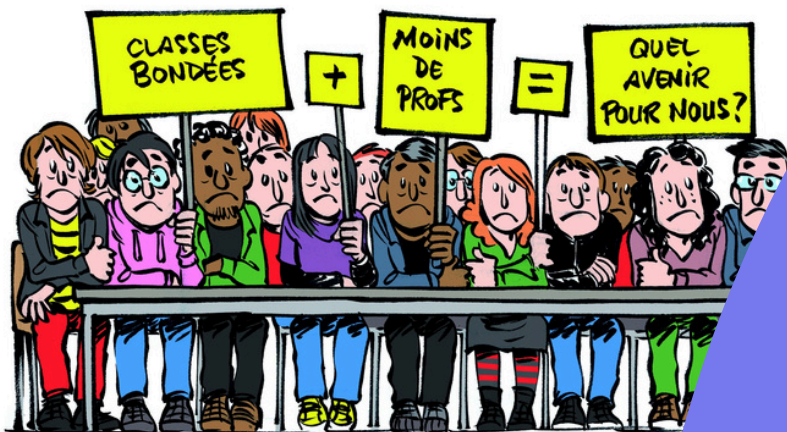
CONSEIL ACADÉMIQUE

SNUEP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFSSIONNEL

REIMS



REIMS

REIMS

CONSEIL ACADEMIQUE SNUEP FSU
Académie de REIMS - Reims le 25 mars 2025

RAPPORT D'ACTIVITE ET D'ORIENTATION

Présenté par Régis DEVALLÉ Secrétaire Académique

POLITIQUE GENERALE

La syndicalisation du **SNUEP-FSU REIMS** a été pour une fois depuis bien longtemps en légère amélioration cette année par rapport aux années précédentes. Espérons que l'hémorragie est enfin endiguée.

Les relais que nous possédons sur le terrain (Secrétaires ou correspondants locaux), avouons-le-nous, ne sont pas assez nombreux ni performants.

Les listes aux conseils d'administration labelisées SNUEP ou FSU ne sont pas assez nombreuses. Il faut éviter au maximum les listes d'union ubuesques (et notamment avec le SNETAA). Ne donnons pas d'importance aux autres listes. Le SNUEP n'apparaît pas encore suffisamment comme le seul interlocuteur incontournable pour nos collègues de travail. Il faut absolument que chacun de nos syndiqués, qu'ils soient militants ou non acceptent, de s'impliquer davantage au sein de nos établissements en participant aux diverses réunions mises en place (CA, Projet d'établissement, ...) en faisant part de nos propositions, de nos inquiétudes. L'intérêt commun doit redevenir un sujet de conversation de nos salles des profs, soyons attentifs aux attentes.

Cette année encore, nous avons été très sollicités pour régler des problèmes internes dans de nombreux établissements que ce soit pour des conflits avec la direction des établissements ou encore des problèmes de respect de notre statut de PLP : suivi lors de PFMP, ...

Ces difficultés rencontrées par nos collègues au moindre conflit, prouve que le syndicat redevient immédiatement dans l'esprit des collègues, syndiqués ou non, comme le dernier rempart. Ils se précipitent alors aussitôt vers nous, preuve en est que l'esprit syndical au sens large existe encore, espérons-le. La marge de manœuvre pour faire adhérer existe donc, le travail sur le terrain reste un chantier immense qui ne pourra se faire qu'avec l'implication de tous. Si nous apportons notre soutien à TOUS les collègues qui nous sollicitent, hélas bien peu savent ensuite exprimer leur reconnaissance. Le syndicat est encore trop un « bien de consommation » dans l'esprit d'une majorité de collègue.

Le travail sur le terrain de nos responsables locaux reste difficile pour conseiller les collègues, car malgré leur bonne volonté, ils manquent de recul sur l'actualité, les réformes qui se succèdent. Nous avons beaucoup de mal à faire venir les responsables locaux et encore davantage les syndiqués.es à des journées de formation au niveau national ou académique (ce Conseil Académique en est hélas encore un reflet)

Le sérieux de notre syndicat n'est pas à mon sens à mettre en cause. Pouvons-nous complaire à accepter la situation ?? évidemment non. Il nous faut EXISTER dans tous les établissements en mettant en place un ou des responsables/ des personnes ressources

par établissement. Il nous faut renforcer l'écoute, relancer le dialogue en multipliant les réunions d'information syndicale. Il faut accompagner les collègues au quotidien, montrer le rôle du syndicalisme, nous imposer comme une force incontournable dans nos établissements. Nous devons apparaître comme l'interlocuteur privilégié et montrer notre importance. Il faut revenir à une vraie communication militante, traditionnelle en imprimant les journaux académiques que vous recevez. Trop de syndicats nous inondent de mails pour nous raconter leur vérité, ne nous mêlons pas à cette gabegie qui lassent tout le monde.

Le **SNUEP-FSU REIMS** reste et restera mobilisé, nous continuerons à nous battre sur tous les fronts. Son activité intense en a fait, réjouissons-nous, une organisation incontournable dans l'Académie, tant au niveau de la défense de la Formation Professionnelle Initiale Publique que de la défense de ses personnels. Nous siégeons au CSAA REIMS ... nous avons tous les documents de travail en notre possession, Ouvertures/fermetures de sections, de postes ... toutes les DGH etc. etc.

Ne vous laissez pas abuser, la CGT, le SNETAA n'existent plus nulle part hormis quelques îlots perdus ici ou là. Si un danger existe, c'est le poids de plus en plus important que prend le SNALC, syndicat à la droite de la droite dont les idées collent plus aux réflexions nauséabondes qui inondent nos salles des professeurs (La police dans nos établissements, des cours de self-défense, ...)

Au CSAA, Le **SNUEP-FSU** y intervient pour demander des augmentations de moyens permettant la mise en place de dédoublements, des ouvertures de sections indispensables à un enseignement de qualité. Mais il intervient aussi bien évidemment pour exiger le maintien des sections arbitrairement fermées par le rectorat (regroupements, fusions, transferts, ...), pour la création de postes en adéquation avec les besoins locaux,

Il dénonce la politique rectorale qui n'est souvent que comptable et se bat contre les fermetures de sections et /ou de lycées. Le **SNUEP-FSU** y intervient dans un cadre fédéral FSU.

Nous participons activement au fonctionnement de la Fédération à tous les niveaux. Cette participation nous a permis de resserrer les liens avec les autres syndicats de la FSU : SNES, SNEP, SNUIPP... au niveau Champagne Ardenne mais surtout aussi Grande Région. Le **SNUEP-FSU** n'apparaît plus depuis longtemps comme un syndicat sans intérêts face aux grosses Organisations comme le SNES/SNEP ou SNUipp.

Des actions ont ainsi pu être engagées tant au niveau départemental que national : pétitions, manifs mais aussi la réalisation de brochures communes pour le mouvement des mutations inter et intra, travail en commun avec le SNES pour l'accueil et l'information des jeunes collègues.

Au niveau **SNUEP-FSU** Grande Région, Régis DEVALLÉ est le coordinateur Grand-Est de notre syndicat reconnaissant ainsi son immense travail militant.

Le **SNUEP-FSU REIMS** participe aussi activement à la vie interne du National. Ludovic PREVOT, Jérôme DAMMEREY et Régis DEVALLE font partie du Bureau National

POLITIQUE ACADÉMIQUE :

1) RÉUNIONS ET STAGES DE FORMATION SYNDICALE

Les stages de formation que nous organisons chaque année (Réunions départementales décentralisées pour les départements 52 et 10 d'une part et 51 et 08 d'autre part)

n'attirent que trop peu de personnes si on fait fi des collègues de l'établissement où se tient cette réunion, et c'est regrettable ce manque de mobilité.

Nous organisons aussi des stages de formation avec le SNES-FSU REIMS qui sont d'une d'un apport important en qualité et intérêt.

Chaque année le mouvement inter et intra est pour le **SNUEP-FSU REIMS** l'occasion d'informer les collègues. Nous tenons plusieurs réunions ainsi que des permanences pendant ces périodes.

2) COMMISSIONS PARITAIRES

Régis DEVALLE et Ludovic PREVOT sont les 2 élus du SNUEP au sein de la délégation FSU (pour rappel la FSU Champagne Ardenne a 10 élus sur les 19 possibles au sein de la CAPA). Outre les CAPA règlementaires (Temps partiel, avancement anticipé d'échelon ...) plusieurs conseils de discipline se sont tenus pour juger des collègues qui ont eu des comportements jugés comme non conformes à la déontologie attendue par notre profession. Notre administration n'hésite plus à mettre les collègues en jugement. Être SNUEP élu doit rester indispensable pour toutes les années à venir.

3) JOURNAL ACADEMIQUE ET SITE

Nous rendons compte de l'actualité académique et nationale, des actions au niveau du Rectorat et de l'activité académique à travers les déclarations ou compte-rendu de comité social d'administration académique (CSAA), de CAPA. C'est aussi un moyen d'information pratique avec des fiches syndicales qui concernent la carrière des personnels (mutations, promotions, temps partiel, Hors-classe, Classe Exceptionnelle...). Le journal est entièrement réalisé par nos soins : écriture des articles, mise en page. Il est envoyé par mail aux Secrétaires Locaux qui sont chargés de sa distribution, profitant du beau maillage de l'académie. Nombre de collègues n'ont pas toujours pas effectué et c'est regrettable.

Notre site internet est performant, il a été créé et est régulièrement mis à jour par le Secrétaire Académique. Son adresse est : <https://reims.snuep.fr>. Il est consultable sur ordinateur, tablette et Smartphone. N'hésitez pas à l'épingler sur votre Smartphone et à le montrer aux collègues et être réactifs quelque soit le lieu où vous trouvez

4) UN BUREAU ACADEMIQUE DE MILITANTS EST INDISPENSABLE A CE STADE DE NOTRE DEVELOPPEMENT

Nous avons déjà tenu 1 Bureau Académique, 1 Conseil Académique à cette heure mais passé des heures au téléphone à répondre aux collègues. C'est trop peu il faut en convenir mais l'académie est si vaste qu'il n'est pas aisé de se rencontrer tous les quatre matins.

Aussi, nous ne devons pas faire d'autoflagellation, nous devons continuer à travailler avec pour objectif de rassembler tous les PLP et les CPE. Le **SNUEP-FSU REIMS** fait le choix de travailler à l'écoute et avec les personnels, pour porter leurs revendications et cela dans l'unité la plus large et la démocratie.

Construisons ensemble avec toute nos compétences et nos énergies un SNUEP-FSU REIMS encore plus fort.

*Reims, le 25 mars 2025
Régis DEVALLE, pour le secrétariat académique*



DGH 2025
OUVERTURES/FERMETURES
DE POSTES
POSTES VACANTS R25

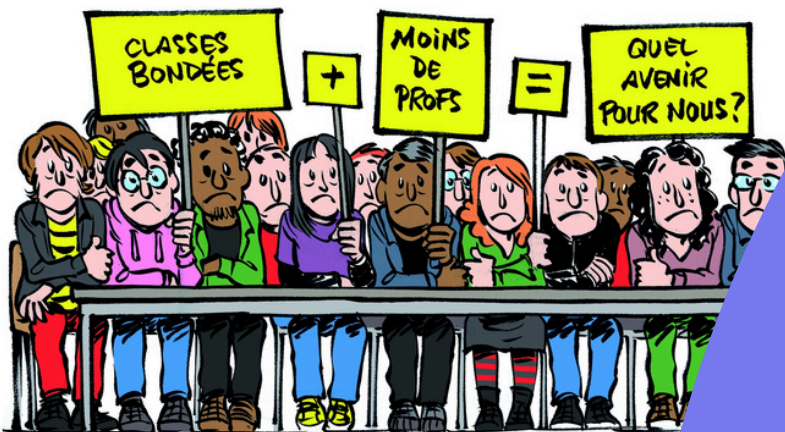
CONSEIL ACADÉMIQUE

SNUEP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

REIMS



REIMS

CREATIONS-SUPPRESSIONS
DE POSTES DEFINITIFS
RENTREE 2025

Dpt	Etablissement				Créations				Suppressions				Commentaire		
	Code	Sigle	Dénomination	Ville	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité			
08	0080007P	LGT	SEVIGNE	CHARLEVILLE MEZIERES					1	L1300	MATHEMATIQUES				
					1	L7110	IMAGERIE MEDICALE	Spé A							
08	0080008R	LPO LY	FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES					1	L0421	ALLEMAND				
									1	L1412	SII OPTION ENERGIE	Spé A			
									1	L1414	SII OPTION INGENIERIE MECANIQUE	Spé A			
									1	L1414	SII OPTION INGENIERIE MECANIQUE	Spé A			
					1	L1900	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE							Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	L1900	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE							Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
									1	L8011	ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH			Carte scolaire	
					1	L8013	ECO-GEST.OPTION MARKETING	Spé A						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	L8013	ECO-GEST.OPTION MARKETING	Spé A						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
08	0080010T	LP LYC	SIMONE VEIL	CHARLEVILLE MEZIERES					1	L0080	DOCUMENTATION			Fermeture de l'établissement	
									1	L1900	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement	
									1	L1900	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement	
									1	L1900	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement	
									1	L8013	ECO-GEST.OPTION MARKETING			Fermeture de l'établissement	
									1	L8013	ECO-GEST.OPTION MARKETING	Spé A		Fermeture de l'établissement	
									1	L8013	ECO-GEST.OPTION MARKETING	Spé A		Fermeture de l'établissement	
									1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0221	LETTRES ALLEMAND				Fermeture de l'établissement
									1	P0222	LETTRES ANGLAIS			Carte scolaire	Fermeture de l'établissement

CREATIONS-SUPPRESSIONS
DE POSTES DEFINITIFS
RENTREE 2025

Dpt	Etablissement				Créations				Suppressions				Commentaire	
	Code	Sigle	Dénomination	Ville	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité		
08	0080010T	LP LYC	SIMONE VEIL	CHARLEVILLE MEZIERES					1	P0222	LETTRES ANGLAIS		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0222	LETTRES ANGLAIS		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P0226	LETTRES ESPAGNOL			Fermeture de l'établissement
									1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES			Fermeture de l'établissement
									1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUES			Fermeture de l'établissement
									1	P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUES			Fermeture de l'établissement
									1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	Spé N	Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F		Carte scolaire	Fermeture de l'établissement
									1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	Spé A		Fermeture de l'établissement
									1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	Spé N		Fermeture de l'établissement
									1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES			Fermeture de l'établissement
									1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES			Fermeture de l'établissement
									1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement

CREATIONS-SUPPRESSIONS
DE POSTES DEFINITIFS
RENTREE 2025

Dpt	Etablissement				Créations				Suppressions				Commentaire	
	Code	Sigle	Dénomination	Ville	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité		
08	0080010T	LP LYC	SIMONE VEIL	CHARLEVILLE MEZIERES					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE			Fermeture de l'établissement
									1	P8039	ECO-GEST OPTION GESTION ADMINISTRATION			Fermeture de l'établissement
									1	P8039	ECO-GEST OPTION GESTION ADMINISTRATION			Fermeture de l'établissement
									1	P8039	ECO-GEST OPTION GESTION ADMINISTRATION			Carte scolaire
08	0080027L	LGT	MONGE	CHARLEVILLE MEZIERES					1	L1100	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES			
									1	L1300	MATHEMATIQUES			
									1	L8013	ECO-GEST.OPTION MARKETING			
08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	1	L0080	DOCUMENTATION							Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil
					1	L1900	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	Spé A					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	Spé A					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
08	0080039Z	LPO	PAUL VERLAINE	RETHEL					1	L8011	ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH			
08	0080040A	LPO	JEAN MOULIN	REVIN					1	L0080	DOCUMENTATION		Carte scolaire	
08	0080045F	LGT	PIERRE BAYLE	SEDAN					1	L0429	ITALIEN			
									1	L1500	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			Carte scolaire
									1	L1600	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE			
08	0080047H	LP LYC	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	SEDAN					1	P4100	GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION			
08	0080048J	LP	LE CHATEAU	SEDAN					1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE			
08	0081047V	LPO LY	BAZEILLES	SEDAN					1	L8011	ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH			

CREATIONS-SUPPRESSIONS
DE POSTES DEFINITIFS
RENTREE 2025

Dpt	Etablissement				Créations				Suppressions				Commentaire
	Code	Sigle	Dénomination	Ville	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité	
08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE						Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil
					1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0221	LETTRES ALLEMAND					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0222	LETTRES ANGLAIS					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0222	LETTRES ANGLAIS					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P0226	LETTRES ESPAGNOL					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P2500	GENIE INDUSTRIEL PLASTIQUES ET COMPOSITE						
					1	P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUES	Spé A				Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
					1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil	
1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil						
1	P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil						
1	P8039	ECO-GEST OPTION GESTION ADMINISTRATION					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil						
1	P8039	ECO-GEST OPTION GESTION ADMINISTRATION					Création conséquente à la fermeture du LP S. Veil						
10	0100004A	LP LYC	VAL MORE	BAR SUR SEINE					1	P4500	GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES		
					1	P6310	CONDUCTEURS ROUTIERS						

CREATIONS-SUPPRESSIONS
DE POSTES DEFINITIFS
RENTREE 2025

Dpt	Etablissement				Créations				Suppressions				Commentaire	
	Code	Sigle	Dénomination	Ville	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité		
10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE					1	P2100	GENIE INDUSTRIEL BOIS			
10	0100023W	LPO	MARIE DE CHAMPAGNE	TROYES					1	L0421	ALLEMAND			
10	0101016A	LGT	EDOUARD HERRIOT	STE SAVINE					1	L1300	MATHEMATIQUES			
10	0101028N	LG	CAMILLE CLAUDEL	TROYES					1	L0421	ALLEMAND			
51	0510006E	LG	PIERRE BAYEN	CHALONS EN CHAMPAGNE					1	L0100	PHILOSOPHIE		Carte scolaire	
									1	L1500	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
									1	L1600	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE			
51	0510007F	LPO LY	ETIENNE OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE					1	L0202	LETTRES MODERNES			
					1	L8013	ECO-GEST.OPTION MARKETING	Spé A						
51	0510032H	LGT	JEAN JAURES	REIMS					1	L1600	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE			
51	0510034K	LGT	FRANKLIN ROOSEVELT	REIMS					1	L0201	LETTRES CLASSIQUES		Spé N	
					1	L0202	LETTRES MODERNES	Spé N						
									1	L0422	ANGLAIS			
									1	L1414	SII OPTION INGENIERIE MECANIQUE			Création en parallèle d'un poste spécifique national en L4100
									1	L1414	SII OPTION INGENIERIE MECANIQUE	Spé A		
					1	L4100	GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	Spé N					Suppression en parallèle d'un poste non spécifique vacant en L1414	
51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	1	P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE							
					1	P8520	HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT							
51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	1	P6501	DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS	Spé N					Suppression en parallèle d'un poste spécifique académique vacant en P6503	
									1	P6503	ARTS APPLIQUES OPTION METIERS D'ART	Spé A		Création en parallèle d'un poste spécifique national en P6501
51	0510068X	LPO LY	EUROPEEN STEPHANE HESSEL	EPERNAY	1	L1600	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Spé A						
51	0511884W	LPO LY	GEORGES BRIERE	REIMS					1	L1413	SII OPTION INFORMATIQUE ET NUMERIQUE		Spé A	
51	0511951U	LPO LY	JEAN TALON	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	L1100	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES							
51	0511959C	SEP	LPO GEORGES BRIERE	REIMS					1	P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES			
51	0512153N	SEP	LPO FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	1	G0176	ULIS TFC	Spé A						
51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE					1	P4500	GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES		Spé A	
									1	P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F			
									1	P8510	HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES			

**CREATIONS-SUPPRESSIONS
DE POSTES DEFINITIFS
RENTREE 2025**

Dpt	Etablissement				Créations				Suppressions				Commentaire	
	Code	Sigle	Dénomination	Ville	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité	Nbre de poste	Code discipline	Discipline	Spécificité		
52	0520008B	LP	EUGENE DECOMBLE	CHAUMONT					1	P4100	GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION			
52	0520027X	LGT	ST EXUPERY	ST DIZIER					1	L1000	HISTOIRE GEOGRAPHIE			
									1	L8011	ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH			
52	0521032P	LPO LY	CHARLES DE GAULLE	CHAUMONT					1	L0202	LETTRES MODERNES		Carte scolaire	
52	0521119J	SEP	LPO DIDEROT	LANGRES	1	P6310	CONDUCTEURS ROUTIERS							
									1	P8039	ECO-GEST OPTION GESTION ADMINISTRATION			
									1	P8510	HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES			
52	0521136C	SEP	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	1	P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE							

Total Ardennes	44 postes créés	65 postes supprimés	dont 25 mesures de carte scolaire
Total Aube	1 postes créés	5 postes supprimés	dont 0 mesures de carte scolaire
Total Marne	9 postes créés	15 postes supprimés	dont 1 mesures de carte scolaire
Total Haute-Marne	2 postes créés	6 postes supprimés	dont 1 mesures de carte scolaire
Total Académie	56 postes créés	91 postes supprimés	dont 27 mesures de carte scolaire

RENTREE 2025

ETABLISSEMENTS					DGH transmises 20/01/2025	DGH arrêtées le 07/03/2025				
DPT	Type	UAI	NOM	VILLE	DGH	DGH	HP	HSA	IMP	% HSA
ARDENNES	LYC	0080006N	CHANZY	CHARLEVILLE MEZIERES	667,13	667,13	630,50	29,63	7,00	4,44%
ARDENNES	LYC	0080007P	SEVIGNE	CHARLEVILLE MEZIERES	1 473,52	1 473,52	1 264,50	199,02	10,00	13,51%
ARDENNES	LYC	0080008R	FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	1 398,05	1 398,05	1 194,50	197,55	6,00	14,13%
ARDENNES	LYC	0080018B	VAUBAN	GIVET	254,45	254,45	231,00	21,45	2,00	8,43%
ARDENNES	LYC	0080027L	MONGE	CHARLEVILLE MEZIERES	872,96	872,96	776,00	87,96	9,00	10,08%
ARDENNES	LYC	0080039Z	PAUL VERLAINE	RETHEL	760,21	760,21	650,50	103,46	6,25	13,61%
ARDENNES	LYC	0080040A	JEAN MOULIN	REVIN	393,04	393,04	346,50	38,54	8,00	9,81%
ARDENNES	LYC	0080045F	PIERRE BAYLE	SEDAN	1 098,74	1 098,74	1 028,50	62,24	8,00	5,66%
ARDENNES	LYC	0080053P	THOMAS MASARYK	VOUZIERES	361,18	361,18	326,00	27,68	7,50	7,66%
ARDENNES	LYC	0081047V	BAZEILLES	SEDAN	631,58	681,58	559,00	118,58	4,00	17,40%
ARDENNES	LP	0080028M	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	1 583,88	1 583,88	1 359,00	211,88	13,00	13,38%
ARDENNES	LP	0080047H	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	SEDAN	1 532,78	1 535,78	1 374,50	144,28	17,00	9,39%
ARDENNES	LP	0080048J	LE CHATEAU	SEDAN	859,51	859,51	744,50	106,01	9,00	12,33%
ARDENNES	SEP	0081062L	BAZEILLES	SEDAN	560,50	510,50	455,00	53,50	2,00	10,48%
ARDENNES	SEP	0081064N	FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	719,14	719,14	632,00	87,14	0,00	12,12%
ARDENNES	SEP	0081145B	PAUL VERLAINE	RETHEL	664,44	664,44	567,00	90,44	7,00	13,61%
ARDENNES	SEP	0081146C	JEAN MOULIN	REVIN	611,15	611,15	557,50	50,15	3,50	8,21%
AUBE	LYC	0100003Z	GASTON BACHELARD	BAR SUR AUBE	545,88	545,88	505,00	35,88	5,00	6,57%
AUBE	LYC	0100015M	F. ET I. JOLIOT CURIE	ROMILLY SUR SEINE	1 405,16	1 405,16	1 227,50	166,66	11,00	11,86%
AUBE	LYC	0100022V	CHRESTIEN DE TROYES	TROYES	1 634,77	1 634,77	1 323,50	304,77	6,50	18,64%
AUBE	LYC	0100023W	MARIE DE CHAMPAGNE	TROYES	1 805,68	1 805,68	1 613,50	172,18	20,00	9,54%

RENTREE 2025

ETABLISSEMENTS					DGH transmises 20/01/2025	DGH arrêtées le 07/03/2025				
DPT	Type	UAI	NOM	VILLE	DGH	DGH	HP	HSA	IMP	% HSA
AUBE	LYC	0100025Y	LES LOMBARDS	TROYES	1 302,81	1 302,81	1 145,00	140,31	17,50	10,77%
AUBE	LYC	0101016A	EDOUARD HERRIOT	STE SAVINE	1 163,03	1 163,03	1 015,50	134,53	13,00	11,57%
AUBE	LYC	0101028N	CAMILLE CLAUDEL	TROYES	838,36	838,36	766,50	57,86	14,00	6,90%
AUBE	LP	0100004A	VAL MORE	BAR SUR SEINE	881,81	881,81	766,00	109,81	6,00	12,45%
AUBE	LP	0100016N	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	982,98	982,98	858,50	118,98	5,50	12,10%
AUBE	LP	0100945Y	GABRIEL VOISIN	TROYES	967,02	967,02	841,00	122,02	4,00	12,62%
AUBE	SEP	0101134D	GASTON BACHELARD	BAR SUR AUBE	332,00	332,00	317,50	14,50	0,00	4,37%
AUBE	SEP	0101135E	LES LOMBARDS	TROYES	1 029,08	1 029,08	911,50	112,08	5,50	10,89%
AUBE	SEP	0101137G	MARIE DE CHAMPAGNE	TROYES	836,20	836,20	724,50	102,70	9,00	12,28%
AUBE	SEP	0101157D	EDOUARD HERRIOT	STE SAVINE	880,32	880,32	798,50	77,82	4,00	8,84%
MARNE	LYC	0510006E	PIERRE BAYEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	810,36	814,36	756,50	49,86	8,00	6,12%
MARNE	LYC	0510007F	ETIENNE OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	812,68	812,68	712,50	97,18	3,00	11,96%
MARNE	LYC	0510031G	GEORGES CLEMENCEAU	REIMS	1 570,03	1 570,03	1 323,50	233,53	13,00	14,87%
MARNE	LYC	0510032H	JEAN JAURES	REIMS	1 386,06	1 386,06	1 221,00	154,06	11,00	11,11%
MARNE	LYC	0510034K	FRANKLIN ROOSEVELT	REIMS	2 745,01	2 745,01	2 318,00	408,51	18,50	14,88%
MARNE	LYC	0510035L	HUGUES LIBERGIER	REIMS	2 498,91	2 498,91	2 139,00	349,91	10,00	14,00%
MARNE	LYC	0510053F	LA FONTAINE DU VE	SEZANNE	495,27	495,27	466,00	23,77	5,50	4,80%
MARNE	LYC	0510062R	FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	1 169,74	1 169,74	938,00	217,74	14,00	18,61%
MARNE	LYC	0510068X	EUROPEEN STEPHANE HESSEL	EPERNAY	1 977,54	1 977,54	1 790,00	170,54	17,00	8,62%
MARNE	LYC	0511565Z	FRANCOIS ARAGO	REIMS	1 070,24	1 070,24	919,50	146,74	4,00	13,71%
MARNE	LYC	0511884W	GEORGES BRIERE	REIMS	362,90	335,90	269,00	55,40	11,50	16,49%

RENTREE 2025

ETABLISSEMENTS					DGH transmises 20/01/2025	DGH arrêtées le 07/03/2025				
DPT	Type	UAI	NOM	VILLE	DGH	DGH	HP	HSA	IMP	% HSA
MARNE	LYC	0511901P	COLBERT	REIMS	930,24	930,24	776,00	145,24	9,00	15,61%
MARNE	LYC	0511926S	MARC CHAGALL	REIMS	1 198,13	1 198,13	1 063,00	121,13	14,00	10,11%
MARNE	LYC	0511951U	JEAN TALON	CHALONS EN CHAMPAGNE	832,18	832,18	698,00	126,18	8,00	15,16%
MARNE	AUTRE	0512163Z	MICRO LYCEE GEORGES BRIERE	REIMS	234,50	242,50	202,00	40,50	0,00	16,70%
MARNE	AUTRE	0512182V	CLINIQUE SOINS ETUDES	VITRY LE FRANCOIS	208,00	208,00	197,00	11,00	0,00	5,29%
MARNE	LP	0510036M	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	1 685,06	1 685,06	1 416,00	260,06	9,00	15,43%
MARNE	LP	0510037N	RAYMOND KOPA	REIMS	1 225,01	1 225,01	996,50	215,51	13,00	17,59%
MARNE	LP	0510038P	EUROPE	REIMS	1 305,12	1 305,12	1 146,00	141,12	18,00	10,81%
MARNE	LP	0511430C	JOLIOT-CURIE	REIMS	853,74	853,74	728,50	118,24	7,00	13,85%
MARNE	SEP	0511959C	GEORGES BRIERE	REIMS	1 108,15	1 135,15	980,00	141,65	13,50	12,48%
MARNE	SEP	0511960D	FRANCOIS ARAGO	REIMS	399,98	399,98	350,00	48,98	1,00	12,25%
MARNE	SEP	0511985F	JEAN TALON	CHALONS EN CHAMPAGNE	480,65	480,65	419,50	59,15	2,00	12,31%
MARNE	SEP	0512139Y	EUROPEEN STEPHANE HESSEL	EPERNAY	930,66	930,66	780,50	143,16	7,00	15,38%
MARNE	SEP	0512143C	LA FONTAINE DU VE	SEZANNE	588,28	588,28	567,50	19,28	1,50	3,28%
MARNE	SEP	0512153N	FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	808,27	808,27	641,50	159,77	7,00	19,77%
MARNE	SEP	0512154P	ETIENNE OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	1 524,36	1 524,36	1 282,50	235,11	6,75	15,42%
MARNE	LEA	0511106A	ROBERT TRITANT	CHALONS EN CHAMPAGNE	304,50	304,50	238,00	64,00	2,50	21,02%
HAUTE-MARNE	LYC	0520019N	PHILIPPE LEBON	JOINVILLE	459,54	459,54	401,00	54,79	3,75	11,92%
HAUTE-MARNE	LYC	0520021R	DIDEROT	LANGRES	824,78	824,78	791,00	27,28	6,50	3,31%
HAUTE-MARNE	LYC	0520027X	SAINT-EXUPERY	ST DIZIER	689,73	689,73	600,00	86,73	3,00	12,57%
HAUTE-MARNE	LYC	0520028Y	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	547,93	552,22	462,50	86,72	3,00	15,70%

ETABLISSEMENTS					DGH transmises 20/01/2025	DGH arrêtées le 07/03/2025				
DPT	Type	UAI	NOM	VILLE	DGH	DGH	HP	HSA	IMP	% HSA
HAUTE-MARNE	LYC	0520844K	EDME BOUCHARDON	CHAUMONT	1 230,29	1 230,29	1 045,49	172,80	12,00	14,05%
HAUTE-MARNE	LYC	0521032P	CHARLES DE GAULLE	CHAUMONT	1 230,78	1 230,78	1 165,00	58,22	7,56	4,73%
HAUTE-MARNE	LP	0520008B	EUGENE DECOMBLE	CHAUMONT	1 071,23	1 071,23	977,00	82,48	11,75	7,70%
HAUTE-MARNE	LP	0520032C	EMILE BAUDOT	WASSY	545,94	545,94	449,50	93,44	3,00	17,12%
HAUTE-MARNE	SEP	0521050J	CHARLES DE GAULLE	CHAUMONT	151,64	151,64	132,00	17,70	1,94	11,67%
HAUTE-MARNE	SEP	0521119J	DIDEROT	LANGRES	514,58	514,58	416,00	96,58	2,00	18,77%
HAUTE-MARNE	SEP	0521136C	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	462,93	462,93	413,50	48,93	0,50	10,57%
HAUTE-MARNE	SEP	0521137D	SAINT-EXUPERY	ST DIZIER	652,23	652,23	559,00	90,23	3,00	13,83%
HAUTE-MARNE	SEP	0521139F	EDME BOUCHARDON	CHAUMONT	557,66	557,66	504,50	50,66	2,50	9,08%
HAUTE-MARNE	LEA	0520709N	PRE AUX SAULES	WASSY	325,50	325,50	310,00	13,00	2,50	3,99%

Discipline		Département	Etablissement			Ville	Postes vacants	Observations
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	2	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	08	0080048J	LP	LE CHATEAU	SEDAN	1	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	4	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	08	0081146C	SEP	LPO JEAN MOULIN	REVIN	2	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	10	0100004A	LP LYC	VAL MORE	BAR SUR SEINE	1	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	1	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	10	0101135E	SEP	LPO LES LOMBARDS	TROYES	2	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	2	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	51	0511106A	LEA	ROBERT TRITANT A CHALONS EN CH	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	EREA
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	51	0511430C	LP LYC	JOLIOT-CURIE	REIMS	1	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	51	0511959C	SEP	LPO GEORGES BRIERE	REIMS	1	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	51	0511985F	SEP	LPO JEAN TALON	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	52	0520008B	LP	EUGENE DECOMBLE	CHAUMONT	1	
P0210	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	52	0521136C	SEP	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	1	
P0222	LETTRES ANGLAIS	08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	1	
P0222	LETTRES ANGLAIS	08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	2	
P0222	LETTRES ANGLAIS	08	0081146C	SEP	LPO JEAN MOULIN	REVIN	1	
P0222	LETTRES ANGLAIS	51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	1	
P0222	LETTRES ANGLAIS	51	0511430C	LP LYC	JOLIOT-CURIE	REIMS	2	
P0222	LETTRES ANGLAIS	51	0511959C	SEP	GEORGES BRIERE	REIMS	1	
P0222	LETTRES ANGLAIS	51	0512143C	SEP	LPO LA FONTAINE DU VE	SEZANNE	2	
P0222	LETTRES ANGLAIS	51	0512153N	SEP	LPO FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	2	
P0222	LETTRES ANGLAIS	52	0520008B	LP	EUGENE DECOMBLE	CHAUMONT	1	
P0222	LETTRES ANGLAIS	52	0520709N	LEA	PRE AUX SAULES	WASSY	1	EREA
P0222	LETTRES ANGLAIS	52	0521136C	SEP	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	1	
P0226	LETTRES ESPAGNOL	10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	1	
P0226	LETTRES ESPAGNOL	10	0101137G	SEP	LPO MARIE DE CHAMPAGNE	TROYES	1	
P0226	LETTRES ESPAGNOL	51	0511430C	LP LYC	JOLIOT-CURIE	REIMS	1	
P0226	LETTRES ESPAGNOL	51	0512153N	SEP	LPO FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	3	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	08	0080047H	LP LYC	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	SEDAN	2	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	08	0080048J	LP	LE CHATEAU	SEDAN	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	3	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	08	0081146C	SEP	LPO JEAN MOULIN	REVIN	2	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	10	0100945Y	LP LYC	GABRIEL VOISIN	TROYES	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	10	0101134D	SEP	LPO GASTON BACHELARD	BAR SUR AUBE	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	10	0101137G	SEP	LPO MARIE DE CHAMPAGNE	TROYES	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	10	0101157D	SEP	EDOUARD HERRIOT	STE SAVINE	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	51	0511106A	LEA	ROBERT TRITANT A CHALONS EN CH	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	51	0512139Y	SEP	LPO EUROPEEN STEPHANE HESSEL	EPERNAY	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	51	0512143C	SEP	LPO LA FONTAINE DU VE	SEZANNE	2	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	51	0512153N	SEP	LPO FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	2	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	2	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	52	0520032C	LP LYC	EMILE BAUDOT	WASSY	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	52	0521136C	SEP	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	52	0521137D	SEP	SAINT EXUPERY	ST DIZIER	1	
P1315	MATH.SCIENCES PHYSIQUES	52	0521139F	SEP	LPO E.BOUCHARDON	CHAUMONT	1	
P2001	AIDE AU CHEF DE TRAVAUX	51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	1	SPéA
P2001	AIDE AU CHEF DE TRAVAUX	51	0510038P	LP LYC	EUROPE	REIMS	1	SPéA
P2001	AIDE AU CHEF DE TRAVAUX	51	0511960D	SEP	50 % LPO FRANCOIS ARAGO + 50% LPO JOLIOT-CURIE	REIMS	1	SPéA
P2001	AIDE AU CHEF DE TRAVAUX	52	0521137D	SEP	SAINT EXUPERY	ST DIZIER	1	SPéA
P2100	GENIE INDUSTRIEL BOIS	08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	1	
P2100	GENIE INDUSTRIEL BOIS	08	0080895E	SEGPA	ANNEXEE AU CLG ROGER SALENGRO	CHARLEVILLE MEZIERES	1	REP +
P2100	GENIE INDUSTRIEL BOIS	10	0101032T	SEGPA	ANNEXEE AU CLG EUREKA	PONT STE MARIE	1	
P2100	GENIE INDUSTRIEL BOIS	51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	3	
P2100	GENIE INDUSTRIEL BOIS	52	0521050J	SEP	LPO CHARLES DE GAULLE	CHAUMONT	1	
P2400	GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQ	52	0521136C	SEP	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	1	
P2450	CONSTRUCTION ET REPARATION CARROSSERIE	51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	1	
P2500	GENIE INDUSTRIEL PLASTIQUES ET COMPOSITE	08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	1	

Discipline		Département	Etablissement		Ville	Postes vacants	Observations	
P3010	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET ECONOMIE	10	0101135E	SEP	LPO LES LOMBARDS	TROYES	1	SPéA
P3010	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET ECONOMIE	51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	1	
P3020	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION	08	0080895E	SEGPA	ANNEXEE AU CLG ROGER SALENGRO	CHARLEVILLE MEZIERES	1	REP+
P3020	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION	51	0511194W	SEGPA	ANNEXEE AU CLG PAULETTE BILLA	TINQUEUX	1	SPéA
P3020	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION	52	0520008B	LP	EUGENE DECOMBLE	CHAUMONT	1	
P3028	PEINTURE-REVETEMENT	10	0101135E	SEP	LPO LES LOMBARDS	TROYES	1	
P3028	PEINTURE-REVETEMENT	51	0511668L	SEGPA	ANNEXEE AU CLG FONTAINE DU VE	SEZANNE	1	
P3028	PEINTURE-REVETEMENT	52	0520793E	SEGPA	ANNEXEE AU CLG LES FRANCHISES	LANGRES	1	
P3100	GENIE THERMIQUE	10	0101135E	SEP	LPO LES LOMBARDS	TROYES	1	
P4100	GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	10	0100945Y	LP LYC	GABRIEL VOISIN	TROYES	1	
P4500	GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES	10	0100004A	LP LYC	VAL MORE	BAR SUR SEINE	2	
P4500	GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES	51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	SPéA
P4550	G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT	52	0521136C	SEP	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	1	
P5100	GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE	10	0101135E	SEP	LPO LES LOMBARDS	TROYES	2	
P5100	GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE	52	0520008B	LP	EUGENE DECOMBLE	CHAUMONT	2	
P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	1	
P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	08	0080047H	LP LYC	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	SEDAN	2	
P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	08	0081145B	SEP	LPO PAUL VERLAINE	RETHEL	2	
P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	10	0101134D	SEP	LPO GASTON BACHELARD	BAR SUR AUBE	1	
P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	51	0511959C	SEP	LPO GEORGES BRIERE	REIMS	1	
P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	51	0512139Y	SEP	LPO EUROPEEN STEPHANE HESSEL	EPERNAY	1	
P5200	GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	52	0521136C	SEP	BLAISE PASCAL	ST DIZIER	1	
P6100	INDUSTRIES GRAPHIQUES	51	0511959C	SEP	LPO GEORGES BRIERE	REIMS	5	
P6310	CONDUCTEURS ROUTIERS	10	0100004A	LP LYC	VAL MORE	BAR SUR SEINE	6	
P6310	CONDUCTEURS ROUTIERS	51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	
P6310	CONDUCTEURS ROUTIERS	52	0521119J	SEP	LPO DIDEROT	LANGRES	1	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	08	0080047H	LP LYC	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	SEDAN	1	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	1	SPéA
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	08	0081146C	SEP	LPO JEAN MOULIN	REVIN	1	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	2	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	1	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	51	0510038P	LP LYC	EUROPE	REIMS	1	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	51	0511959C	SEP	LPO GEORGES BRIERE	REIMS	2	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	51	0512139Y	SEP	LPO EUROPEEN STEPHANE HESSEL	EPERNAY	1	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	51	0512143C	SEP	LPO LA FONTAINE DU VE	SEZANNE	1	
P6500	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ	51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	
P6503	ARTS APPLIQUES OPTION METIERS D'ARTS	51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	1	SPéA
P7140	HORTICULTURE	51	0511106A	LEA	ROBERT TRITANT A CHALONS EN CH	CHALONS EN CHAMPAGNE	3	
P7140	HORTICULTURE	51	0511431D	SEGPA	ANNEXEE AU CLG JOLIOT CURIE	REIMS	1	SPéA
P7140	HORTICULTURE	51	0512105L	SEGPA	ANNEXEE AU CLG JEAN MOULIN	ST MEMMIE	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	5	dont 1 SPéA
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	08	0081062L	SEP	LPO BAZEILLES	BAZEILLES	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	10	0100668X	SEGPA	ANNEXEE AU CLG MARIE CURIE	TROYES	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	10	0100784Y	SEGPA	ANNEXEE AU CLG P.BROSSOLLETTE	LA CHAPELLE ST LUC	1	REP +
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	10	0100808Z	SEGPA	ANNEXEE AU CLG NOYER MARCHAND	ROMILLY SUR SEINE	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	10	0100946Z	SEGPA	ANNEXEE AU CLG LA VILLENEUVE	ST ANDRE LES VERGERS	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	10	0101032T	SEGPA	ANNEXEE AU CLG EUREKA	PONT STE MARIE	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	10	0101134D	SEP	LPO GASTON BACHELARD	BAR SUR AUBE	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	10	0101157D	SEP	EDOUARD HERRIOT	STE SAVINE	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	51	0512143C	SEP	LPO LA FONTAINE DU VE	SEZANNE	1	
P7200	BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F	52	0520793E	SEGPA	ANNEXEE AU CLG LES FRANCHISES	LANGRES	1	
P7300	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	08	0081145B	SEP	LPO PAUL VERLAINE	RETHEL	1	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	4	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	10	0100808Z	SEGPA	ANNEXEE AU CLG NOYER MARCHAND	ROMILLY SUR SEINE	1	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	10	0101134D	SEP	LPO GASTON BACHELARD	BAR SUR AUBE	4	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	51	0510037N	LP LYC	RAYMOND KOPA	REIMS	1	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	51	0511328S	SEGPA	ANNEXEE AU CLG TERRES ROUGES	EPERNAY	1	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	51	0511985F	SEP	LPO JEAN TALON	CHALONS EN CHAMPAGNE	2	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	51	0512139Y	SEP	LPO EUROPEEN STEPHANE HESSEL	EPERNAY	2	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	51	0512153N	SEP	LPO FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	2	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	52	0521137D	SEP	SAINT EXUPERY	ST DIZIER	2	
P8013	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE	52	0521139F	SEP	LPO E.BOUCHARDON	CHAUMONT	2	

Discipline		Département	Etablissement			Ville	Postes vacants	Observations
P8038	ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE	10	0100004A	LP LYC	VAL MORE	BAR SUR SEINE	1	SPéA
P8038	ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE	51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	3	
P8038	ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE	52	0521119J	SEP	LPO DIDEROT	LANGRES	1	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	08	0081064N	SEP	LPO FRANCOIS BAZIN	CHARLEVILLE MEZIERES	2	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	3	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	10	0101135E	SEP	LPO LES LOMBARDS	TROYES	1	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	10	0101137G	SEP	LPO MARIE DE CHAMPAGNE	TROYES	2	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	51	0512143C	SEP	LPO LA FONTAINE DU VE	SEZANNE	2	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	51	0512153N	SEP	LPO FRANCOIS 1ER	VITRY LE FRANCOIS	1	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	52	0521137D	SEP	SAINT EXUPERY	ST DIZIER	2	
P8039	ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION	52	0521139F	SEP	LPO E.BOUCHARDON	CHAUMONT	1	
P8055	ECO-GEST OPTION SECURITE ET PREVENTION	08	0080028M	LP LYC	CHARLES DE GONZAGUE	CHARLEVILLE MEZIERES	2	dont 1 SPéA
P8055	ECO-GEST OPTION SECURITE ET PREVENTION	10	0100016N	LP	DENIS DIDEROT	ROMILLY SUR SEINE	2	2 SPéA
P8055	ECO-GEST OPTION SECURITE ET PREVENTION	52	0520032C	LP LYC	EMILE BAUDOT	WASSY	2	2 SPéA
P8510	HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES	08	0081146C	SEP	LPO JEAN MOULIN	REVIN	4	
P8510	HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES	51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	2	
P8510	HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES	51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	
P8512	PATISserie	51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	1	
P8520	HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT	08	0081146C	SEP	LPO JEAN MOULIN	REVIN	1	
P8520	HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT	51	0510036M	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	REIMS	2	
P8520	HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT	51	0512154P	SEP	LPO OEHMICHEN	CHALONS EN CHAMPAGNE	1	
P8520	HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT	52	0521137D	SEP	SAINT EXUPERY	ST DIZIER	1	



PARCOURS DIFFÉRENCIÉ

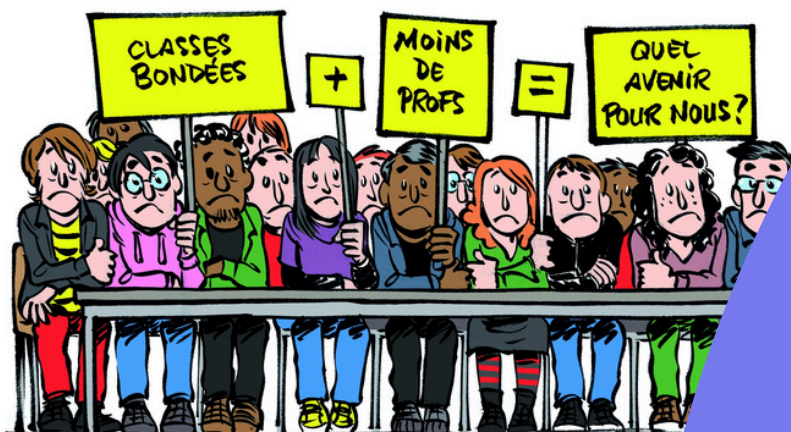
CONSEIL ACADÉMIQUE

SN!EP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFSSIONNEL

REIMS



REIMS

NOUVELLE TERMINALE BAC PRO

Les épreuves ponctuelles terminales du bac pro sont avancées mi-mai en 2025, suivies d'un parcours différencié d'un mois et demi. Les CCF devront être terminés début mai. Le ministère émet des préconisations irréalistes.

septembre à début mai	12 au 23 mai	26 mai au 4 juillet
22 semaines de cours + 6 de PFMP (calendrier fixé par le CA) CCF	épreuves ponctuelles	6 semaines de parcours différencié 26 juin : épreuves de PSE 26-27 juin : oral de projet

LE PARCOURS DIFFÉRENCIÉ

Parcours entreprise dit « insertion pro »

PFMP complémentaire, ni formative, ni certificative

Parcours lycée dit « poursuite d'études »

30 h de cours / semaine

Renforcement disciplinaire, compétences psychosociales

REFUSONS

LES USINES À GAZ ET LES INJONCTIONS

FAISONS RESPECTER

NOS DROITS, NOTRE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

La mise en place des « parcours différenciés », renvoyée à l'autonomie des établissements engendre une désorganisation dans le travail des PLP et des vies scolaires.

Les nouvelles missions qui nous incombent et s'ajoutent à celles que nous faisons déjà, ne sont pas clairement définies et c'est anxiogène. La volonté de désorganiser nos services est un puissant levier d'annualisation qu'il faut combattre !

La dérégulation de l'année de terminale impose un rythme scolaire trop soutenu et dense à nos élèves ! Elle ne tient compte ni du fonctionnement ni de l'organisation de nos lycées professionnels.

Les consignes différentes et contradictoires se multiplient, preuve d'une impréparation de la réforme et de la volonté ministérielle d'imposer certaines pratiques sans le dire.

Ne laissons pas faire, faisons respecter nos droits !

Comment se décide l'organisation du parcours différencié ?

L'organisation du parcours différencié est décidée par les équipes pédagogiques du lycée. Toute répartition des heures ou des groupes différente du reste de l'année doit être votée en conseil d'administration. Cela concerne aussi les modalités du retour pour les révisions (semaine du 23 juin) avant l'épreuve ponctuelle de PSE du 26 juin, organisation de l'épreuve orale de projet (à partir du 26 juin).

Le type de parcours est-il imposé par le choix de l'élève de poursuivre ou non des études ?

Non, un·e élève peut émettre des vœux sur Parcoursup et choisir le parcours d'insertion professionnelle et inversement. L'élève émet un choix sur le type de parcours souhaité via une fiche dialogue. L'avis du conseil de classe, sur le choix formulé n'est que consultatif. Le dernier mot sur le choix du parcours appartient à l'élève ou à sa famille s'il ou elle est mineur·e. Sans lieu de PFMP, l'élève suit le parcours poursuites d'études. Quel que soit le lieu de PFMP, l'élève a droit à l'allocation, qui lui sera versée en fonction du nombre de journées de présence.

Quel est le volume de cours et la répartition pour les élèves suivant le parcours poursuites d'études ?

Les élèves doivent être présent·es 30 heures par semaine au lycée. Une grille indicative a été publiée dans la note de service du 4 mars 2024. D'après cette grille, les élèves devraient suivre 25 heures d'enseignement et d'accompagnement et fournir 5 heures de travail personnel encadré ou en autonomie. La note de service préconise également la méthode projet, des immersions dans le supérieur ou en entreprise.

La grille indicative de la note de service ne revêt aucun caractère obligatoire. C'est à l'établissement, et donc au CA, de décider l'organisation des cours pendant ces 6 semaines. La mise en place du parcours poursuite d'études ne modifie pas les ventilations de service (VS).

Est-ce que le parcours en fin d'année a un impact sur les ventilations de service ?

Non, les services sont hebdomadaires et la ventilation est réalisée pour les 36 semaines de l'année scolaire. Toute nouvelle ventilation des heures entre disciplines doit être validée par le CA. Cette période de 6 semaines ne déroge pas aux textes réglementaires définissant notre temps de travail pour le suivi des PFMP : le temps de travail pour le suivi des élèves reste décompté selon le décret 92-1189.

La PFMP complémentaire peut-elle être réalisée dans un autre domaine que celui du bac pro préparé ?

Oui, aucun texte réglementaire ne s'y oppose.

Si, dans le cadre de son projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études, un·e élève trouve une PFMP dans un domaine totalement différent de celui du bac pro préparé, il est tout à fait possible pour l'élève de réaliser cette PFMP et de percevoir la gratification de 20 € / jour. Sur les 6 semaines, les élèves peuvent réaliser une ou plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui peuvent être effectuées dans différents lieux d'accueil/entreprises.

FACE AUX PRÉCONISATIONS IRRÉALISTES, IMPOSONS NOTRE ORGANISATION

=> Pour que les élèves réussissent mieux au bac pro et pour nos conditions de travail, veillons à une bonne organisation de la fin d'année de terminale et faisons-la voter lors des Conseils d'administration : Non à l'annualisation du temps de service des PLP !

L'intersyndicale voie pro revendique :

=> l'abrogation du parcours différencié
=> le retour des examens en juin



**OBLIGATIONS DE SERVICE
CONSEILS DE CLASSE**

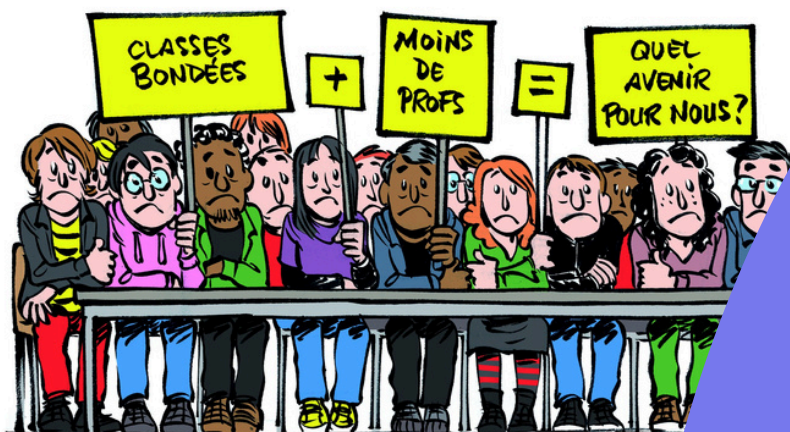
CONSEIL ACADÉMIQUE

SNIEP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFSSIONNEL

REIMS



REIMS

Participation aux conseils de classe : quelles sont mes obligations ?

« Le suivi du travail personnel des élèves, leur évaluation, le conseil aux élèves dans le choix de leur projet d'orientation en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation, (...) » font partie des missions liées inhérentes à la mission principale d'enseignement exercée par les professeurs du second degré. La participation au conseil de classe relève des obligations de service.

L'organisation des conseils de classe

- Le conseil de classe est réuni **trois fois par an** (art. R421-51 du code de l'éducation), « *présidé par le chef d'établissement ou son représentant* ».
- **Cumul des réunions** : le décret 93-55 ne fixe aucun nombre de réunions, ni minimum ni maximum. La limitation à cinq conseils par trimestre pour un professeur est un droit coutumier bien installé mais n'a aucun fondement réglementaire.
- **Heures des réunions** : aucun texte ne prévoit d'horaire de déroulement des conseils, ni de durée de ces conseils. Le cas échéant, il conviendra d'exiger que les conseils se tiennent dans des conditions convenables pour tous.
- **Pré-conseils** : certains chefs d'établissement tentent d'imposer la tenue de « pré-conseils » de classe. Cela n'a aucun fondement réglementaire. Les éventuelles réunions préparatoires relèvent en effet de l'initiative de l'équipe pédagogique, qui les organise dès lors selon son gré.

Le point de vue du SNUEP-FSU

La participation au conseil de classe relève des obligations de service. Mais au regard du nombre élevé de classes qu'ils ont en responsabilité, il n'est pas concevable pour les professeurs de certaines disciplines (par exemple en LV, dans les disciplines artistiques...) d'assister à tous les conseils de classe. De même, des problèmes d'incompatibilité calendaires ou de transports peuvent empêcher les collègues à cheval sur plusieurs établissements. Enfin, des heures trop tardives peuvent poser des problèmes de garde des enfants.

Puisque c'est la participation, et non la présence aux conseils de classe, qui est obligatoire, il convient alors d'assurer la participation aux conseils de classe auxquels il est impossible d'assister en transmettant au professeur principal une synthèse précise du trimestre, avec le cas échéant, des avis pour les vœux d'orientation.



STAGES FSU

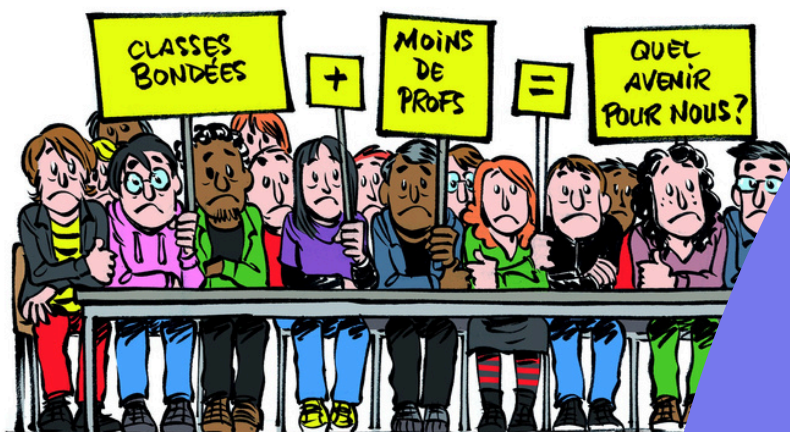
CONSEIL ACADÉMIQUE

SNUEP














LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFSSIONNEL

REIMS



REIMS

	STAGE	date	Lieu
	Conditions de travail à Epernay	ven. 28 févr. 25	Epernay
	Carrière : la comprendre et connaître ses droits à Chaumont	mar. 4 mars 25	Chaumont
	Chocs des savoirs : spécial Français / Mathématiques	jeu. 13 mars 25	Reims
	CPE/Profs Docs : comment et pourquoi travailler ensemble ? REIMS	jeu. 20 mars 25	Reims
	CPE/Profs Docs : comment et pourquoi travailler ensemble ? TROYES	ven. 21 mars 25	Troyes
	Professeurs et CPE Stagiaires l'INTRA	ven. 21 mars 25	Reims + VISIO
	Langues Vivantes Académique (avec visio)	mar. 1 avr. 25	Reims + VISIO
	AED	jeu. 24 avr. 25	Reims
	OUTRAGE, DIFFAMATION, DÉNONCIATION CALOMNIEUSE comment réagir ?	jeu. 24 avr. 25	Reims
	Intelligence artificielle	mar. 13 mai 25	Reims
	Profs Docs Acad	jeu. 12 juin 25	Reims

Horaire : Accueil à partir de 9h pour stage de 9h30 à 16h30 Les stages à Reims se déroulent au SNES-FSU 37 rue Ponsardin sauf mention contraire.

Pour les autres stages les lieux précis (ainsi que les liens visio pour les stages concernés) seront publiés sur notre site quelques jours/heures avant.

Inscriptions sur notre site rubrique stages syndicaux: à faire au plus tard un mois avant la date du stage pour bénéficier d'une autorisation d'absence de droit.



QR codes qui amène aux articles concernant les stages (à gauche les stages SNES-FSU et à droite les stages FSU).





JOURNAL INTRA 2025

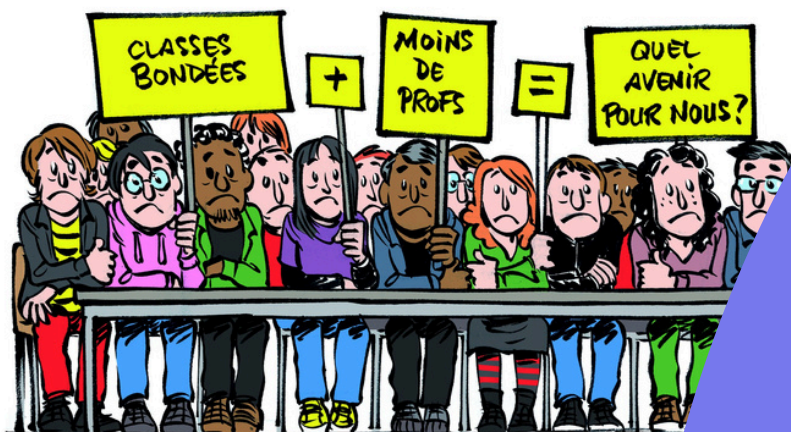
CONSEIL ACADÉMIQUE

SN!EP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSEUR

REIMS



REIMS

Sommaire

- p.1 : Édito
- p.2 : Calendrier mouvement intra, recours.
- p.3 : Les règles du mouvement.
- p.4-5 : TZR : carte et listes des zones, phase d'ajustement; RAD.
- p.6 : Situations particulières.
- p.7 : Cartes scolaires.
- p.8-9-10 : Calculer votre barème.
- p.10 :
- p.11 Vœux et bonifications familiales.
- p.12 : Affichage des postes; agrégés et certifiés en LP; PLP en collège; Stagiaires; Stagiaires ex-titulaires; postes.
- p.13 : Éducation prioritaire.
- p.14 : Groupements de communes.
- p.15 : FAQ Extension? Intra? Contacts.
- p.16 : Réunions, visios et rendez-vous.

L'ÉDITO : Défendre notre service public

Les enseignants-militant·e·s et les enseignants-élu·e·s du SNEP-FSU, du SNES-FSU et du SNUEP-FSU souhaitent la bienvenue à toutes et tous les collègues entrant dans notre académie. Pour eux, comme pour toutes celles et tous ceux déjà en poste dans l'académie qui souhaitent obtenir une mutation lors de la phase intra, nous mettons tout en œuvre pour les aider à élaborer la meilleure stratégie possible malgré les difficultés.

Le lieu d'exercice conditionne la vie personnelle et professionnelle de chacune et de chacun, ce qui fait de la mobilité une question importante et sensible pour l'ensemble de la profession.

La FSU le sait bien et c'est pourquoi elle s'est toujours attachée à peser pour que le mouvement soit le plus fluide possible, puisse prendre en compte la situation particulière des personnels les plus en difficulté ou en situation de fragilité, et soit le plus équilibré possible. C'est ainsi, par exemple, que nous avons obtenu le maintien d'une bonification dite de "parents isolés" ou encore le retour d'une bonification de "proche aidant", même si le montant de celles-ci demeure dérisoire face aux enjeux. C'est également pourquoi la FSU n'hésite pas à rappeler son exigence d'un mouvement transparent ni à dénoncer l'opacité qui demeure, depuis la mise en œuvre de la loi dite de transformation de la fonction publique.

Le mouvement intra 2025 sera fortement impacté cette année encore par les politiques menées ("choc des savoirs" dont nous ne cessons d'exiger l'abandon, suppressions importantes de postes dans l'académie depuis 2017, etc.) mais également par la profonde crise d'attractivité que traversent nos métiers. En réponse à cette crise sans précédent, le gouvernement - qui fait toujours la sourde oreille face à nos revendications salariales - ouvre différents chantiers visant à transformer durablement nos métiers et à attaquer le statut de fonctionnaire par tous les bouts, quitte à remettre en cause le droit à la mobilité et à la carrière des personnels ce que la FSU combattra toujours. La FSU est plus que jamais à l'offensive pour défendre le service public, le statut et les personnels ! Pour ce qui est de la mobilité, la FSU est - comme toujours - du côté des personnels qui le sollicitent pour les informer, les conseiller, et les accompagner dans le but de défendre leur droit à une mobilité choisie et non subie.

Pour le SNEP-FSU :	Pour le SNES-FSU	Pour le SNUEP-FSU
Olivier GUENIN	Olivier LEFORT	Régis DEBALLÉ



Contacteur le S.N.E.S. : Olivier LEFORT

SNES-FSU, 35/37 rue Ponsardin 51100 Reims Tél : 03.26.88.52.66

Email : contact@reims.snes.edu - Site : www.reims.snes.edu



Contacteur le S.N.E.P. : Olivier GUENIN

1, rue Henri Jolicœur, 51500 Mailly-Champagne Tél : 06.76.71.82.71.

Email : corpo-reims@snepfsu.net - Site : www.snepfsu-reims.net



Contacteur le S.N.U.E.P. : Régis DEBALLÉ

18 rue de Vitry, 51250 Sermaize-les-Bains Tél : 06.12.68.26.60.

Email : sa.reims@snupe.fr - Site : www.reims.snupe.fr

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU, du SNES-FSU et du SNUEP-FSU, élus des personnels peuvent vous aider et vous conseiller dans la période des mutations mais aussi vous accompagner dans la contestation de votre résultat si vous n'obtenez pas satisfaction et que vous souhaitez obtenir des explications concernant votre résultat. **N'oubliez pas de vous syndiquer, ce sont vos cotisations qui nous permettent de faire ces publications et vos votes qui nous permettent d'être disponible pour animer des réunions et des stages pour vous informer.**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU MOUVEMENT INTRA -ACADÉMIQUE 2025

Du 17 mars (16h00) au 31 mars (23h59)	Saisie des vœux par SIAM via I-Prof bv.ac-reims.fr/iprof
Mardi 1 ^{er} avril	Date limite de transmission au Médecin Conseiller du Recteur ou à l'Assistant social de votre département des dossiers en cas de demande de changement d'affectation au titre du handicap, situation médicale grave ou d'une situation sociale grave.
Du mercredi 2 avril au dimanche 6 avril	Téléchargement sur SIAM de leur confirmation de mutation.
Dimanche 6 avril	Date limite de transmission du dossier par les agents Pour les personnels qui sont titulaires dans d'autres académies par courriel au Rectorat (ce.dpe1@ac-reims.fr , ce.dpe2@ac-reims.fr , ce.dpe3@ac-reims.fr en fonction de la discipline avec sujet : INTRA 2025 le corps et la discipline) : Les personnels titulaires dans l'académie et les fonctionnaires stagiaires affectés dans l'académie doivent transmettre leur dossier par COLIBRIS RAPPEL : les dossiers de mutation doivent être signés par les agents qui demandent la mutation et accompagnés des pièces justificatives éventuelles (celles fournies à l'INTER ne sont pas à remettre).
du 2 avril au 9 mai	Traitement et contrôle des barèmes par les gestionnaires au rectorat.
du 12 au 25 mai	Affichage des barèmes : faire une demande écrite de révision si contestation et nous contacter pour vous conseiller dans les démarches.
Vendredi 16 mai	Date limite pour les demandes tardives (cas de force majeure) et les annulations de demandes
Vendredi 13 juin	Publication des résultats des mutations INTRA à partir de 14h
du 13 au 29 juin	Période de recours via l'application Colibris uniquement
du 17 au 22 juin	Saisie des vœux de préférence des TZR



FORMULAIRE DE CONFIRMATION DE DEMANDE

Il doit être édité par vos propres moyens. À réception, vous pouvez le modifier au stylo rouge car **c'est la demande écrite renvoyée qui compte.**

Faites en des copies: une pour vous et une pour le SNEP-FSU, SNES-FSU ou SNUEP-FSU à retourner avec la fiche syndicale que vous pouvez télécharger sur notre site. N'oubliez pas de joindre au formulaire toutes les pièces justificatives ; l'administration n'est pas tenue de vous les réclamer et leur absence entraînera la perte des bonifications escomptées.

Après les résultats, le recours

Il est possible depuis 4 ans de formuler un recours suite à votre résultat et de mandater la FSU, dont la maîtrise des questions de mouvement n'est plus à démontrer, pour vous accompagner dans vos démarches auprès de l'administration.

Pour nous vous pouvez poser un recours dans plusieurs cas : **mutation intra non obtenue ou mutation en extension ou mutation dans un vœu de rang inférieur au vœu 1.**

Il y aura assez peu de temps pour demander ce recours au vu des résultats de l'intra mais il est important si vous souhaitez le faire que vous soyez accompagné dans vos échanges avec l'administration. **Attention dans l'application pour faire vos recours il faudra bien choisir la FSU (fédération à laquelle appartient le SNES, le SNUEP et le SNEP) pour vous représenter.**



ANNEXES

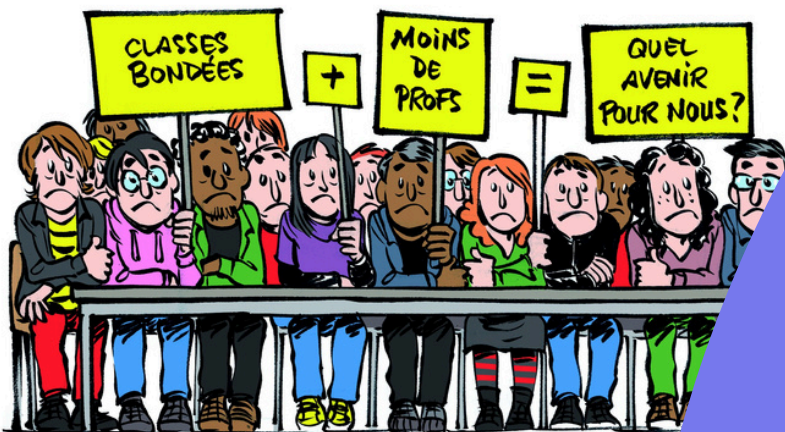
CONSEIL ACADÉMIQUE

SN!EP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSEUR

REIMS



REIMS

FICHE DE FRAIS

Au delà d'un délai de 15 jours après l'instance, les fiches de frais ne seront plus prises en compte.

Pensez à la renvoyer le plus tôt possible au Trésorier Académique. Merci...

Ludovic PRÉVOT - Hameau La Landre - 19, rue de Beaulieu - 52170 CHEVILLON

Date :

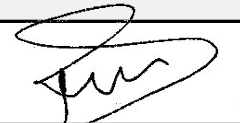
Pièces justificatives obligatoires pour être remboursé(e) : billets de train ou d'avion, hôtel, carte grise si utilisation du véhicule personnel. Joindre un RIB lors de la 1ère demande de remboursement ou de changement de domiciliation.

Secteur concerné :	
Education	<input type="checkbox"/>
Corpo	<input type="checkbox"/>
Trésorerie	<input type="checkbox"/>
Communication	<input type="checkbox"/>
Droit-Libertés-Laïcité	<input type="checkbox"/>
Orga	<input type="checkbox"/>
Syndicalisation	<input type="checkbox"/>
Autre (à préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/>
Instances concernées	
Bureau Académique	<input type="checkbox"/>
Conseil académique	<input type="checkbox"/>
Coordination FSU	<input type="checkbox"/>
Commissaire Paritaire	<input type="checkbox"/>
Autres ...	<input type="checkbox"/>

Partie à remplir par le ou la Militant(e)	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Tel :	
Mail :	
Thème et dates de la réunion ou de la mission (à préciser obligatoirement) :	

A LIRE ATTENTIVEMENT

Pour être remboursé(e), il faut que le/la militant(e) remplisse correctement et signe cette fiche, fournisse tous les justificatifs et signe la feuille d'émargement si c'est une réunion de secteur...
Il est de la responsabilité de la ou des personnes qui organisent la réunion de ramener ces fiches et la feuille d'émargement à la trésorerie.

Nom et signature du responsable chargé de la réunion	Nom et signature du participant à la réunion
 L. PREVOT	

Trésorier : ludovic.prevot@snuep.fr	
-------------------------------------	--

Payé le :	
Banque :	
Chèque	

Frais engagés

Déplacements (train, avion...)			
Déplacement voiture	(Copie carte grise)		
Tarif kilométrique	0,25 €	x	

Ticket Métro	1,69 €	x	
Repas	15,00 €	x	
Nuits	85,00 €	x	
Autres (à justifier)		x	

Divers (à préciser et à justifier)		

TOTAL

Compte à créditer (à préciser)	
Compte personnel	<input type="checkbox"/>
Compte Académie	<input type="checkbox"/>

SNUEP-FSU REIMS

15 BOULEVARD DE LA PAIX 51100 REIMS

Email : sa.reims@snuep.fr

Téléphone : 06 12 68 26 60



REIMS

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE PRÉSENCE

Je, soussigné, **RÉGIS DEBALLÉ**,
Secrétaire Académique du SNUEP-FSU de l'Académie de Reims atteste que:

M/MME a participé :

Nom de la formation: **Conseil Académique SNUEP-FSU**

Lieu de la formation: **Siège du SNES-FSU 35/37 rue Ponsardin 51100 REIMS**

Date de la formation: **25 MARS 2025.**

Durée de la formation: **9H30 – 16H30**

Fait à Reims le 25 MARS 2025

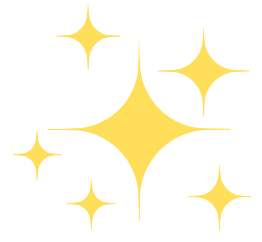
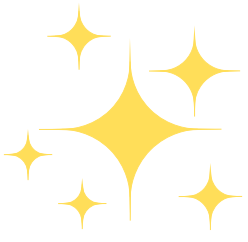
SIGNATURE DU RESPONSABLE :


Régis DEBALLÉ



REIMS





SNUEP-FSU REIMS



25 MARS 2025

